

## Conseil d'école n° 2 - Année scolaire 2025/ 2026

### Présents :

- ✓ **Municipalité** : Mme Nion (Maire adjointe aux affaires scolaires)
- ✓ **Enseignants** : M. Refray (directeur), Mmes Tristani, Coieffey, Laheurte, Kermin et Renouf.
- ✓ **Enseignantes du Rased** :
- ✓ **ATSEM** : Mmes Grignon et Leproust
- ✓ **Membres de la CDC** : M. Suzanne, Mme Galpin (assistante administrative du directeur)
- ✓ **Parents d'élèves** : Mmes Rocquain, Grandidier, Leroy, Belloni, Herbreteau,

Excusés : M. Lemancel (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Massiquet (enseignante du RASED), Mmes Tabourel, Chabrier et Magaud (parents d'élève)

Secrétaire : Mme Laheurte

### 1- Prévisions des effectifs 2026-2027

- Effectifs et répartition des élèves à ce jour :

112 élèves sont inscrits et répartis dans 5 classes composées de 19 PS, 9 MS, 14 GS, 14 CP, 12 CE1, 14 CE2, 18 CM1 et 12 CM2.

5 CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS : Mme RENOUF	19	9							28
GS/CP : Mme TRISTANI et Mme LEMESLE			14	6					20
CP/CE1 : Mme LAHEURTE				8	12				20
CE2/CM1 : Mme COIEFFEY						14	8		22
CM1/CM2 : Mme KERMIN et M. REFRAY							10	12	22
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>112</b>

- Effectifs prévisionnels pour 2026/ 2027 :

5 CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	17	19-2 =17	9	14	14	12	14	18- 2+1 =17	114

114 élèves sont prévus à ce jour.

A noter que le seuil d'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe est de 115 +1

En fonction des effectifs définitifs, il se peut que des triples niveaux soient constitués.

### 2- Activités pédagogiques et projets en cours

- Natation scolaire : Les élèves de CP/CE1 de la classe de Mme Laheurte, de CE2/CM1 de Mme Coieffey et de GS/CP de Mme Tristani ont pu bénéficier de séances de natation depuis le dernier conseil d'école.

<b>GS/CP</b>	2-3-5-9-10-12 février de 14h45 à 15h35 6-13 février de 10h20 à 11h10
<b>CP/CE1</b>	2-3-5-9-10-12 mars de 14h50 à 15h40 6-13 mars de 10h25 à 11h15
<b>CE2/CM1</b>	Lundis 13 octobre, 3-10-17-24 novembre de 14h35 à 15h15 Jeudis 16 octobre, 6-13-20-27 novembre de 10h50 à 11h30

De l'Aisance Aquatique... vers le Savoir Nager					
Classes	Nombre d'élèves testés	Niveau 1 (Palier 1)	Niveau 2 (Palier 2)	Niveau 3 (Palier 3)	ASSN Attestation Savoir Nager
GS/CP	20	10	4	1	
CP/CE1	20	1	4	15	
CE2/CM1	21	1	1	6	13
CM1/CM2	20	2	3	2	13

Les séances se sont très bien déroulées. Les enseignants sont en co-intervention avec un maître-nageur. L'équipe enseignante remercie les maîtres-nageurs pour leur collaboration précieuse, tous les parents accompagnateurs et tous les parents qui ont passé leur agrément pour accompagner les élèves dans l'eau.

Une entrée enfant pour la piscine a été offerte par la CDC à tous les élèves pour l'achat d'une entrée adulte. Le ticket a été distribué par les enseignants et était valable pour les vacances de février.

- Projets à l'étude : projets de classe, projets d'école.

	PROJETS	SORTIES ET SPECTACLES
<b>E C O L E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Elémentaire : <b>conseils de délégués</b>.</li> <li>* <b>Initiation aux danses traditionnelles</b> par l'association « C'est ton bal trad » dates à déterminer.</li> <li>* <b>Projet Théâtre</b> avec représentation le v12/06/26.</li> <li>* <b>Lire et faire lire</b> : 1 séance par mois par des bénévoles de la commune.</li> <li>* <b>USEP</b> : Les adhésions à l'USEP sont payées par la CDC pour les CE2 au CM2, par la coopérative scolaire pour les autres.</li> <li>* <b>Action « Lire c'est partir »</b> après les vacances de printemps.</li> <li>* <b>Grande Lessive</b> le j19/03/26</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* GS/CP, CP/CE1, CE2/CM2, CM1/CM2 : <b>Représentation de théâtre au cinéma du Theil</b> le v3/04/26 « La fée qui m'a dit » par la Compagnie du Théâtre.</li> </ul>
<b>PS/MS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Projet sur le thème des animaux de la ferme et du jardin.</li> <li>* USEP : rencontre athlétisme le 02/04 gérée par une classe de CM1 de Bellême au gymnase de Bellême.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Liaison avec la maison de retraite Sainte Venisse ?</li> <li>* Visite à la médiathèque du Theil le 10/03/26.</li> <li>* Sortie à la ferme pédagogique de St Julien sur Sarthe le v19/06/26 (paiement APE).</li> <li>* Visite à la bibliothèque municipale 1 fois par mois.</li> </ul>
<b>GS/CP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Echanges de lecture avec la classe de PS/MS et CP/CE1 à venir.</li> <li>* Intervention d'une artiste <b>Coline Esnault</b> : projet CDC (ateliers de découverte du théâtre d'ombres chinoises en relation avec le projet théâtre de l'école).</li> <li>* USEP : jeux de lutte le v06/03/26.</li> <li>* Travail sur les animaux de la ferme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Liaison avec la maison de retraite Sainte Venisse ?</li> <li>* Visite à la médiathèque du Theil le 17/03/26.</li> <li>* Visite à la bibliothèque municipale 1 fois par mois.</li> <li>* Sortie à la ferme pédagogique de St Julien sur Sarthe le v19/06/26 (paiement APE).</li> <li>* CP : Sortie au parc acrobranche Tepacap le m23/06/26 (paiement APE)</li> </ul>
<b>CP/CE1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Poursuite du projet herbier avec la classe de CE2/CM1.</li> <li>* Lecture audio avec les CE2/CM1</li> <li>* Echanges de lecture avec la classe de GS/CP à venir.</li> <li>* Intervention du SICTOM de Nogent Le Rotrou sur le thème du compostage le 10/02/26.</li> <li>* Intervention d'une autrice dans le cadre du festival du livre de Bellême : invention d'une histoire et présentation de son travail.</li> <li>* Correspondance avec une classe de CP de l'Essonne.</li> <li>* USEP : jeux de lutte le v06/03/26.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Liaison avec la maison de retraite Sainte Venisse ?</li> <li>* Visite à la médiathèque du Theil le 17/03/26.</li> <li>* Sortie au parc acrobranche Tepacap le m23/06/26 (paiement APE).</li> <li>* Rencontre de nos correspondants le j04/06/26.</li> </ul>

CE2/CM1	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Poursuite du projet hercier avec la classe de CP/CE1.</li> <li>* Lecture audio aux CP/CE1.</li> <li>* Lecture aux élèves des autres classes.</li> <li>* Réalisation d'un espace sonore dans la cour.</li> <li>* USEP : initiation au golf le v06/03/26 et golf de Bellême le j30/04/26.</li> <li>* Projet interdisciplinaire autour de l'arbre.</li> <li>* Triathlon le m16/06/26 et création de la médaille.</li> <li>* Permis piétons avec la gendarmerie de Bellême.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Liaison avec la maison de retraite Sainte Venisse ?</li> <li>* Sortie au parc acrobranche Tepacap le m23/06/26 (paiement APE).</li> </ul>
CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Naissance de poussins dans la classe</li> <li>* Projet jardinage et vannerie avec le partenariat d'une association d'anciens de La Rouge/Mâle</li> <li>* Participation au projet artistique L'art à la Perrière de la CDC avec intervention d'une artiste : réalisation d'une fresque de notre territoire exposée au festival de la Perrière du 23 au 25 mai 2026.</li> <li>* Correspondance avec une classe de CM1 dans l'Essonne.</li> <li>* USEP : initiation au golf le v06/03/26 et golf de Bellême le j30/04/26.</li> <li>* Triathlon le m16/06/26 et création de la médaille.</li> <li>* Permis piétons avec la gendarmerie de Bellême.</li> <li>* CM2 : Initiation aux 1<sup>er</sup> secours par la CDC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sortie au parc acrobranche Tepacap le m23/06/26 (paiement APE).</li> <li>* Visite à la médiathèque du Theil le 10/03.</li> <li>* Rencontre de nos correspondants dans le 91 le j04/06/26.</li> </ul>

### 3- Evaluations nationales

Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes du CP au CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. Les élèves de CP passent également de nouvelles évaluations en janvier. Pour cette année, à l'issue des évaluations nationales, les enseignants mettent l'accent sur un travail en compréhension de lecture et poursuivent le travail engagé l'année passée en fluence mathématiques (connaissance des tables, mémorisation de faits numériques et automatisation de procédure).

L'ensemble des écoles de la circonscription a également engagé une réflexion en production d'écrits. Voici les résultats des élèves de CP qui sont plutôt encourageants :

FRANCAIS	Comprendre des textes à l'oral	Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre	Manipuler de syllabes	Comprendre des mots à l'oral	Comprendre des phrases à l'oral	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues seul	Ecrire des syllabes dictées	Ecrire des mots dictés	Lire à haute voix des mots	Lire à haute voix un texte
Pourcentage d'élèves groupe satisfaisant Sept 2025	93%	93	100	79	79	100	93					
Pourcentage d'élèves groupe satisfaisant Janv 2026					93	100	100	93	93	93	93	93

MATHS	Lire des nombres entiers	Quantifier des collections	Résoudre des problèmes	Comparer des nombres	Reproduire un assemblage	Placer un nombre sur une ligne graduée	Ecrire des nombres entiers	Additionner	Soustraire
Pourcentage d'élèves groupe satisfaisant Sept 2025	100	100	93	100	100	100	100		
Pourcentage d'élèves groupe satisfaisant Janv 2026			79	100		100	93	86	79

#### Evaluation départementale d'anglais CM2 :

Comme les années passées, un protocole départemental d'évaluation des acquis en anglais est proposé aux élèves de CM2 des écoles publiques.

Ces évaluations, désormais avancées en mi CM2, permettent une évaluation formative pour évaluer les acquis des élèves en milieu d'année. A l'issue de la passation, des fiches de résultats par élève sont éditées pour les enseignants et des groupes différenciés sont constitués pour faciliter les éventuelles remédiations. Les résultats de cette année sont encourageants.

#### 4- Evaluation d'école du 27 avril 2026 :

Pour rappel, notre école va rentrer dans le processus de l'évaluation d'école conformément aux **Instructions officielles** du ministère de l'Éducation nationale. L'équipe d'évaluateurs a prévu de venir le lundi 27 avril 2026.

L'évaluation d'école est une démarche nationale visant à accompagner chaque équipe dans une réflexion collective sur le fonctionnement de l'école et la mise en œuvre du projet d'école.

Elle a pour objectif de **valoriser les réussites**, d'identifier les **points à renforcer** et de **définir de nouvelles priorités** pour les années à venir, en cohérence avec les **programmes et les orientations nationales**.

Cette évaluation comprend plusieurs étapes : une **autoévaluation** menée par l'équipe enseignante qui réalise un rapport d'autoévaluation, une **évaluation externe** réalisée par une équipe d'évaluateurs qui exploite le rapport transmis (**phase d'échanges** avec les différents acteurs de la communauté éducative : enseignants, parents, partenaires, personnels CDC), puis un **bilan** de l'équipe d'évaluateurs externes permettant d'élaborer le **nouveau projet d'école**.

Un planning pour les échanges avec les différents acteurs de la communauté éducative doit être élaboré par le directeur.

Pour réaliser leur rapport d'autoévaluation, l'école a, en particulier, interrogé les parents par le biais d'un questionnaire anonyme en ligne. 49 parents ont répondu à celui-ci.

**D'après leur retour, les parents sont plutôt satisfaits de la qualité de vie dans l'école : climat scolaire, communication, enseignement, dynamisme de l'équipe enseignante....**

Il ressort certaines remarques destinées à la municipalité :

\* un mécontentement de la cantine (8/48) : (« revoir les rations à la cantine. revoir les menus (plat d'accompagnement : proposer un féculent avec le légume, revoir les menus de la cantine plus de féculents et moins de repas végétarien, le prix du repas de la cantine scolaire sachant que dans la commune voisine le repas est proposé à 1 euros pour les familles précaire... 4 euros par jour c'est un gros budget pour certains, les enfants doivent se dépêcher de manger à la cantine, pour laisser les autres services. Et c'est dommage. Et une cantinière serait l'idéale »)

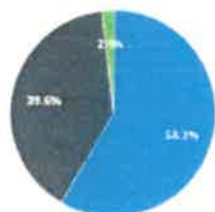
*Réponse de la mairie : les portions sont grammées et du rabe est toujours possible, les menus sont équilibrés par une nutritionniste sur 4 semaines, 1 repas végétarien par semaine est obligatoire 1 cantinière impliquerait la restructuration totale de la cantine, il n'a pas été fait le choix de proposer un tarif au quotient familial par la municipalité car c'est une opération annuelle lourde à gérer*

\* un sentiment d'insécurité routière devant l'école (notamment du fait du manque de distinction et de protection entre la route et l'espace piétons).

Réponse de la mairie : des lignes blanches matérialisent les zones.

**Pensez-vous que votre enfant bénéficie d'une bonne qualité de vie à l'école ? Cela inclut : la confiance envers les adultes et les autres enfants, le plaisir à venir à l'école, le sentiment de sécurité, et la qualité des apprentissages.**

Chart 9/2023 n° 1



Tout à fait d'accord	25
Plutôt d'accord	54
Sans avis	21

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
1. Je suis satisfait(e) de l'information que fournit l'école quant au suivi de mon enfant (résultats scolaires/ progression scolaire, assiduité, comportement, etc.)	34	13	1	0
4. Je suis satisfait(e) de l'aide apportée à mon enfant en classe.	31	12	1	4
2. Je suis satisfait(e) de la communication quotidienne de l'école via l'ENT (par courriel ou par texto).	34	10	3	1
3. Je suis satisfait(e) de la communication écrite de l'école (cahier de liaison, documents distribués, etc.)	30	16	2	0
10. Je peux donner mon avis, faire des propositions ou participer à des projets de l'école.	25	15	2	6

Les enseignants s'étonnent que certains parents ne soient pas satisfaits de la communication via l'ENT : il y a pourtant une notification pour chaque message, facilité d'installation, quantité d'informations fournies...

Aucune remarque ne leur a permis de comprendre ce retour.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
1. Les règles de fonctionnement et les attentes de l'école/ des enseignants m'ont été présentées de façon claire	38	10	0	0
2. Je suis bien informé de la vie de l'école (réunions parents professeurs, activités pédagogiques, projets proposés, etc.)	34	13	1	0
3. Il est facile de contacter l'école via Educartable.	41	5	2	0
4. En cas de besoin, j'obtiens facilement un rendez-vous avec un responsable de l'école (directeur, enseignant, etc.).	36	8	1	1
4. En cas de besoin, j'obtiens facilement un rendez-vous avec un responsable de l'école (directeur, enseignant, etc.)	38	8	1	1
5. J'ai l'occasion de discuter avec d'autres parents au sein de l'école.	24	11	3	10
6. Je connais les représentants des parents d'élèves.	23	15	5	5
7. En tant que parent, je me sens considérée par les personnes de l'école.	17	23	4	4
8. Je partage les valeurs éducatives portées par l'école.	33	13	1	1
9. Je me sens écoutée(e) pour les décisions qui concernent mon enfant.	25	17	4	2
10. Je peux donner mon avis, faire des propositions ou participer à des projets de l'école.	25	15	2	6
11. Les devoirs sont régulièrement renseignés sur le cahier de texte et me paraissent clairs (Si mon enfant est en CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2)	27	10	1	10
12. Je suis informée(e) suffisamment tôt des évaluations pour pouvoir soutenir mon enfant (Si mon enfant est en CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2)	23	13	2	10
13. Les évaluations et contrôles en classe aident mon enfant à progresser (Si mon enfant est en CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2)	22	13	1	12

Certains parents disent ne pas connaître les parents d'élèves élus, M. Refray a donc envoyé un trombinoscope de ces derniers

Les enseignants s'étonnent que certains parents ne se sentent ni écoutés pour les décisions qui concernent leur enfant ni considérés à l'école : aucune information ne nous été transmise sur ces sujets. Nous rappelons qu'aucune orientation, aucun maintien, suivi, soin ne peuvent se faire sans leur accord et que l'équipe enseignante reste à leur écoute dans toutes ces situations.

## 5- Sécurité :

- Plan Particulier de Mise en Sûreté. Bilan de l'exercice 2.

2 exercices minimum sont obligatoires par an

Un exercice de « Mise à l'abri » départemental a eu lieu le 10 février 2026. Les enseignants ont discuté de cet exercice avec les élèves en amont afin de le préparer, de rassurer les enfants et de répondre à toutes leurs questions.

Le déclenchement du PPMS a été réalisé par le biais d'une chaîne d'alerte (La directrice de l'école Aristide Briand de Mortagne au Perche avertit M. Refray du déclenchement du PPMS). L'exercice a été signalé par le directeur à ses collègues à l'aide d'un talkie-walkie.

4 enseignantes sur 5 ont entendu le signal ; un talkie-walkie s'étant éteint. La dernière collègue a été prévenue par une autre de vive voix. L'exercice a duré 1h30 minutes environ et a été réalisé dans le calme.

Les enfants ont été occupés pendant toutes ces périodes avec des activités calmes.

Fin de l'exercice à 11h20.

Un retour sur exercice a été fait dans chaque classe ensuite par les enseignants.

Les enseignants souhaitent un signal d'alerte centralisé.

- Exercice incendie. L'exercice 2 sera réalisé en fin de semaine.
- Rappel : Pour la sécurité des enfants mais aussi de l'ensemble de l'équipe pédagogique, merci de veiller à fermer le portail lorsque l'on rentre ou sort de l'école.

#### 6- Protocole pHARe : retour sur le questionnaire proposé aux élèves du CE2 au CM2

Le 6 novembre s'est déroulée la 10<sup>e</sup> journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. À cette occasion et pour la troisième année consécutive, il a été proposé aux élèves du CE2 au CM2 de répondre à un questionnaire anonyme d'auto-évaluation. Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer de manière quantitative l'ampleur du phénomène de harcèlement afin de mieux protéger les élèves et de mobiliser les équipes éducatives.

Au sein de notre école, chaque enseignant a pu analyser les résultats de l'enquête à l'échelle de sa classe grâce à un tableau de restitution qui permet d'évaluer le nombre d'élèves confrontés à une situation de harcèlement ou se trouvant dans une situation nécessitant une vigilance accrue de la part des adultes.

Ainsi, nous constatons que, dans notre école, aucun élève ne déclare des atteintes répétées qui s'apparentent à du harcèlement.

Pleinement mobilisée dans la mise en œuvre du programme de lutte contre le harcèlement à l'École (Phare), notre école a été labellisée niveau 1 au titre de l'année 2025-2026.

Pour cette occasion, l'infirmière scolaire du collège du Theil et la CPE était présente au café Parents du 7 novembre pour aborder avec eux le thème du harcèlement à l'occasion de la journée "Non au harcèlement" <https://nah-familles.cned.fr/> 9 parents étaient présents.

#### 7- Budget/Investissement et travaux

M Suzanne explique que les montants alloués par élève ne devraient pas être modifiés.

A savoir : 60€ pour chaque élève de maternelle et 40€ pour chaque élève d'élémentaire. 20€/élève sont attribués pour des transports.

En ce qui concerne la partie investissement, l'école avait demandé l'achat de 10 tablettes pour renouveler les siennes qui ont été achetées par la mairie en 2016. M. Suzanne explique que l'école ne bénéficiera d'aucun budget investissement cette année pour cet achat car la CDC va demander des subventions l'année prochaine pour un achat de matériel informatique plus conséquent pour équiper l'école du Theil. Il est dommage que le directeur n'ait pas été informé de cela ; ainsi, il aurait demandé d'autres achats cette année à la place.

#### Travaux de réfection des sanitaires de l'école élémentaire :

L'ancien logement de fonction sous le préau de l'école élémentaire doit être réhabilité en sanitaires. Les travaux ont débuté la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances de printemps en 2025. Ils ne sont toujours pas terminés suite à un problème avec le poseur de fenêtres. M. Suzanne pense que les travaux seront finis avant la fin de l'année scolaire tout de même.

#### 8- Questions diverses des représentants de parents d'élèves

*Aucune question des parents d'élèves à l'ordre du jour.*

#### 9- Quelques dates :

Prochain conseil d'école : mardi 23 juin 2026

Fête de l'école : vendredi 26 juin 2026

M REFRAY Directeur de l'école



Secrétaire de séance



